

Le message ne s'affiche pas correctement ? Cliquez ici.

Les Pluri Actualités



La lettre Saisons Santé

Numéro 102 - mars 2011

Edito

A propos d'apprentissage

L'une des "dix mesures", issue des groupes de réflexion mis en place par l'administration du tourisme l'an passé, est "d'adapter les contrats d'alternance (apprentissage et professionnalisation) à la saisonnalité". Le gouvernement a affirmé récemment, et à plusieurs occasions, son souhait de faire passer de 600 000 à 800 000 le nombre d'apprentis d'ici 2015. Nadine Morano, Ministre de la formation professionnelle a même déclaré "réussir, cela demandera des efforts de tous : Etat, régions, entreprises, réseaux consulaires et naturellement partenaires sociaux. Dans notre pays, il nous faut changer radicalement les mentalités".

Trois types d'adaptation permettraient d'aller dans ce sens :

- permettre aux indépendants du sport (moniteurs de ski, accompagnateurs...) de former des apprentis sans remettre en cause leur exonération de TVA ;
- concentrer les périodes d'apprentissage en centres de formation pendant les intersaisons, et les périodes dans l'entreprise pendant la saison ;
- autoriser la conclusion de contrats entre un apprenti et deux employeurs ayant des périodes d'activités saisonnières complémentaires.



[Télécharger](#)

[n°54 Saisons Santé - Mars 2011](#)

[Répondre au questionnaire
d'évaluation de la lettre Saisons
Santé](#)

Agenda

Evènements de la saisonnalité

en France

[Agenda de l'ONS](#)

Evènements pour les employeurs du tourisme et leurs saisonniers en Rhône-Alpes

[Agenda de questionSaison](#)

Et aussi...

[Google sur les pistes de ski](#)

[Un salon de recrutement pour le secteur HCR en Haute-Savoie](#)

[Mountain Riders a 10 ans !](#)

[9ème Forum des métiers de l'Hôtellerie-Restauration et de la distribution alimentaire ou spécialisée](#)

Les informations sur la pluriactivité
www.pluriactivite.org

ONS (Observatoire National de la Saisonnalité)
www.saisonnalite.org

VAE des saisonniers en Rhône-Alpes
www.vae-saisonnier.fr

Coordination du service questionSaison
www.questionSaison.fr

Pour cette dernière proposition, rappelons qu'aujourd'hui un contrat ne peut être conclu qu'entre un apprenti et un employeur, ce qui de fait exclut les entreprises saisonnières de l'apprentissage. Une autre façon de la mettre en œuvre serait de s'appuyer sur les Groupements d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification (GEIQ), qui assureraient la sécurisation de la relation d'apprentissage. Mais, pour cela, il conviendrait d'accepter auparavant que les maîtres d'apprentissage soient désignés dans chacune des entreprises d'accueil de l'apprenti et non pas dans le GEIQ.

L'adaptation des contrats d'alternance à la saisonnalité, au-delà de l'augmentation du nombre d'apprentis, permettrait surtout à ce secteur d'activité de participer pleinement à l'effort de formation et de qualification des jeunes adultes, leur permettant ainsi d'acquérir des compétences d'adaptabilité et de mobilité professionnelle et géographique.

Christian GILQUIN

L'actualité en bref...

Les partenaires sociaux gestionnaires de l'assurance chômage négocient actuellement une nouvelle convention Unedic pour la période 2011-2013. Cependant, pour achever...

[Lire la suite](#)

Sur le terrain

Nouvelle forme d'emploi : le prêt de main d'œuvre une solution originale !

Une expérimentation unique concernant l'emploi se déroule en Haute-Savoie jusqu'au mois de juin 2011, il s'agit pour les entreprises de **prêter de la main d'œuvre à but non lucratif**.

Une initiative conduite par Model 74 (structure subventionnée par la Région Rhône-Alpes et la DIRECCTE 74) qui, face à la crise, a voulu trouver une solution pour répondre aux problèmes de sureffectif qui se posaient dans certaines entreprises. Quatre acteurs (SIRAC, CIBC 74, CIFF 74, MIFE 74), spécialisés dans les nouvelles formes d'emploi et d'accompagnement des salariés, organisent ainsi ...

[Lire la suite...](#)

Enquête nationale auprès des
saisonniers
[accès au questionnaire](#)

En téléchargement

Pour les institutionnels

[Brochure d'information sur les
Maisons des saisonniers](#)

Pour les employeurs

[Plaquette de présentation du
dispositif VAE](#)

Pour les saisonniers

[Plaquette de présentation du
dispositif VAE](#)

[Plaquette regroupant les
coordonnées de toutes les
Maisons des saisonniers de
France](#)

A nos lecteurs

N'hésitez pas à nous contacter
pour nous faire part de vos
remarques, critiques ou pour
nous informer de vos
actualités...

[Contacter l'équipe de Peripl](#)

Un « Job dating » pour les saisonniers dans les Landes

Le [syndicat mixte](#) du Pays Landes Côte d'Argent a organisé le 1er février 2011, avec l'aide du Guichet Initiative Pluriactivité Emploi ([GIPE](#)) de Saint Lary-Soulan (65), une opération « job dating » pour les saisonniers de la montagne et quelques employeurs de l'hôtellerie de plein air dans les locaux d'un camping de Lit-et-Mixe (40). Ce concept original, inspiré de la formule « speed dating », permet aux candidats de mettre en avant lors d'un entretien leurs qualités professionnelles et relationnelles mais aussi leurs « talents cachés ». Conscient que la connaissance d'un territoire participe à l'intégration et aussi à la bonne compréhension des attentes des employeurs, un pot d'accueil a été organisé la veille au soir avec les élus et acteurs du territoire.

Cette opération a eu lieu grâce à la participation du GIPE de Saint Lary-Soulan, de la Mission Locale de Lannemezan, d'une Fédération du camping... mais aussi d'une agence de communication qui a aidé à placer la manifestation sous l'angle particulier de la saisonnalité. Le travail partenarial entre acteurs de différentes régions est donc tout à fait possible.

Concernant les « talents cachés », les employeurs et organisateurs ont voulu aborder...

[Lire la suite...](#)

A lire, à suivre ! ...

Le guide de la protection sociale agricole



"Des entreprises agricoles" de Francis VARENNES, juriste-fiscaliste spécialisé en droit de l'entreprise, présente les **différentes modalités de calcul des cotisations sociales des chefs d'entreprise et des membres de la famille**. Il traite également de la **pluriactivité** et examine des pistes d'optimisation des prestations attribuées. Les illustrations techniques permettent de le rendre accessible aux non-juristes.

Ainsi, ce livre s'adresse aussi bien aux professionnels en activité qu'aux porteurs de projet, à leurs conseils...

Le site Internet d'actualités juridiques

[Droit de la protection sociale agricole](#)

complète l'ouvrage grâce aux mises à jour librement accessibles.

Un nouveau portail pour les créateurs d'entreprises

Le 23 février 2011, Frédéric LEFEBVRE, secrétaire d'État chargé des PME a signé la convention constitutive du Groupement d'Intérêt Public (GIP) nommé "guichet entreprises" avec les partenaires de l'État. Ce portail internet **www.guichet-entreprises.fr** constitue le guichet unique de la création d'entreprise et permet ainsi à tous les entrepreneurs de créer leur entreprise en ligne et d'accomplir de manière dématérialisée les procédures et formalités nécessaires à l'exercice de leur activité.

Le guichet unique permettra aux créateurs d'entreprises...

[Lire la suite...](#)

Pour plus d'information voir : [Guichet entreprises](#).

[Haut de page](#)

PERIPL
1 place du 18 juin 1940
74940 ANNECY LE VIEUX
04 50 66 47 47
info@peripl.org
www.peripl.org



Cette lettre d'informations mensuelle est éditée par PERIPL. Directeur de publication : Christian GILQUIN. N° Siret : 433 800 570 00098. RCS Annecy

PERIPL
Place du 18 juin 1940
ANNECY LE VIEUX, Haute-Savoie 74940

Copyright (C) 2011 PERIPL Tous droits réservés.

[unsubscribe](#) | [update profile](#) | [forward to a friend](#)